

9 novembre 1555.

160

Sire:

Ensignant mes

Les dñs, favoré escript à Mon^{seigneur} De Nouvelles de se vouloir
trouver vers moy, pour luy communiquer, affaire concernant v^{ostre} Suisse
et au fond d'icy La posté qu'on yz envoie vers Luy, ma fait dire
qu'il ne l'auroit trouuée à S^{aint} G^{ermain}, pour ce que est fort allo à auant
ses rogers affaires, mais que Loy l'actendoit bien tost. Ce deu may
doulu de laisser aduertir v^{ostre} Ma^{tesse} que sur La (V^{ostre} quelle desir
que se feyt au pays de nemme, ny scauroit aduertir (oultre ce q
se serpinz hier son) autre chose, fort qu'il a nége en ce quartier
font La nuit Jusques à l'heure de moy, dont se me double
grandement que Les canes croistront bien tost, tellement que Les
chemins ne se pourront hanter. Mais que me s^{ont} informé
d'une guide natif d'alentour de Ciman vers Les frontieres de
France qu'on yz mande vers moy, Luy faisant semblant d'y vouloir
envoyer v^{ostre} charte à faire auant tout. Lequel ma dist
que de La Maubert y a un Russeau qui le nomort plandecq, que
se pense est tra reluy que auant noment La Finiere Dorze
mentonnet en mes dernières et que l'elluy est t^{out} b^{ien} difficile a
passer pour se p^{ut} et en font temps plumeux et qu'il croit et
decroit selon La grandeur des pluies, Quant neantmoins avec
boy temps on Le pourroit auantement passer et que de La Duch
Russeau on y pourroit en ouy son faire grand deges t

Les Coromets mont a ce matin fait demander argent po^{ur} L'emb
piston, et Remouy fit que a l'heure mes fort possible plus rendre
La p^{ou}rette qu'ilz auoient desia longuement soufferte. Surquoy
ne leur ay s^{eu} que Responde, fort que de b^{ien} brief v^{ostre} Ma^{tesse} y

Envoieroit quelque bon secours et quilz sy poulsissent Envoier de
parvenir pour deus ou trois Tomb. Je me doute que si de
Trente Tomb ny soit pourveu, voyant que les meyne de par
Je y pourra avoir quelque mutabroy que Dieu ne donne
selle sy rommeche due fois, Je ny scauroy ^{bonnen} mettre ordre
Remede et peut estre quelle ne se pourra si facilement appar

Quant aux gens, quelles et combien, vray Ma^{te} pourra laisser
loy. par l'escript que Le Coromel & Noendy et ses cap^{it}
maut donne, lequel luy envoie de devant hirs a vray Ma^{te}
elle aura peut estre ce qui sy faudra, Mais quant a ce
qu'elle debura casser, ne luy sy scauroy donner advis, si non
Le Remede entrecement au boy plusieurs d'elle
Le nombre que luy pouvoit laisser a quinz. a La vray
de vrayelles, sy aduistrons par ensemble et sy aduistrons
vray Ma^{te}. Je y allentons drey deus ou trois fois, Le
se peuvent garder sy y metant est present.

Vray Ma^{te} me Recommandant tres humblement a La bonte
de vray Ma^{te}. Je prie de creance donner a vrayelle en prosperite
et sante tres longue et tres benigne. De vray camp
Le 10^e jour de Novembre 1555

De vray Ma^{te}
tres humble et tres obeissant
et vassal Guille de vray

in Lm

Depesche ou camp Le ro^e
de Monembre a luyt hemes
du pour